

LE DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES PERSONNELS

Le dispositif d'accueil et d'information des personnels mis en place pour le mouvement inter académique est reconduit pour la phase INTRA.

A cet égard, les **chefs d'établissement**, assistés des **correspondants DRRH** constituent le premier maillon du dispositif d'accueil des personnels demandant une mutation dans le cadre du mouvement intra-académique. Au plus près du terrain, leur rôle de conseil et de relais des informations est essentiel.

L'organisation déconcentrée du mouvement au niveau académique implique fortement les services du rectorat. Dans cette perspective, du **26 mars 2008 au 13 avril 2008**, une cellule d'accueil téléphonique fonctionnera au rectorat de Bordeaux de **9 h à 12 h et de 14 h à 17 h** au :

☎ 05.57.57.35.50 pour les enseignants

☎ 05.57.57.39.54 pour les CPE

☎ 05.57.57.38.93 pour les DCIO et les COP

Les personnels qui le souhaitent pourront également être reçus par les agents de la DRRH (DPE). Ils prendront rendez-vous :

à l'adresse électronique indiquée ci-après : ce.dpe@ac-bordeaux.fr

Par fax : 05.57.57.35.13

Par courrier adressé à la DRRH-DPE.

Ils indiqueront, par ailleurs, les questions qu'ils voudront aborder lors de l'entretien.

Des informations concernant l'académie de Bordeaux sont également disponibles sur le serveur de l'académie (www.ac-bordeaux.fr).